



17 juin 2011

Monsieur Chalifour,



Interruption des services de Postes Canada

Après 12 jours de grève en alternance par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), Postes Canada a interrompu ses opérations partout au pays. Croix Bleue Medavie a établi des plans d'action pour soutenir les assurés et les fournisseurs autorisés pendant l'interruption du service postal. S'il y a lieu, nous vous recommandons d'utiliser nos services en ligne. Voici quelques renseignements à ce sujet.

Demandes de règlement

- Pendant l'interruption du service postal, vous pouvez soumettre vos demandes de règlement par l'entremise de notre numéro de télécopieur sécurisé, soit le 1-855-496-7377.
- Notre [bureau de Paiement express](#) est situé à Montréal et celui-ci est muni d'une boîte de dépôt sécurisée.
- En vertu de règlements provinciaux, nous devons exiger la documentation originale pour toute demande de règlement relative à la protection-voyage. Nous ne pouvons donc pas accepter les demandes de ce type par télécopieur.

Remboursement

- Si vous êtes inscrit au dépôt direct, votre remboursement sera déposé directement dans votre compte bancaire.

- Si vous n'utilisez pas déjà ce service, vous pouvez vous inscrire en consultant le www.medavie.croixbleue.ca et en cliquant sur le lien « Adhérents » dans le Centre de services en ligne. Il est facile d'activer le dépôt direct. Tout remboursement sera par la suite déposé directement dans votre compte bancaire.

Primes

- Si vous ne recevez pas vos factures par voie électronique, veuillez vous référer à votre facture la plus récente pour le montant des primes à payer. Tout ajustement sera effectué à une date ultérieure, une fois le service postal repris.
- Vous pouvez vous inscrire à la [facturation électronique](#).
- Afin d'éviter une interruption du traitement de vos demandes, veuillez effectuer vos paiements le même jour que les mois précédents.
- Vous pouvez effectuer votre paiement de différentes façons, notamment avec les services bancaires en ligne de votre institution financière (veuillez indiquer votre numéro de police lors de l'ajout du bénéficiaire) ou en l'envoyant par service de messagerie à l'adresse suivante :

Croix Bleue Medavie
550, rue Sherbrooke Ouest, 12^e étage
Montréal (Québec)
H3A 6T6

- Ou en visitant notre bureau de paiement express.

Cartes d'identité

- Les cartes d'identité des membres des nouveaux groupes sont normalement livrées par service de messagerie. Les cartes subséquentes sont envoyées par la poste à l'administrateur du régime collectif ou directement à l'adresse domiciliaire de l'assuré. Advenant une grève prolongée des services de courrier, un plan d'urgence a été élaboré. Si, par exemple, vous avez besoin de vos cartes immédiatement, nous serons en mesure de les numériser et de vous les envoyer par courriel ou par télécopieur aussitôt que celles-ci auront été produites. De cette façon, nous éviterons les retards. Dans ce cas, le demandeur devra nous fournir son adresse électronique/numéro de télécopieur.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à **composer le numéro sans frais** :

Canada atlantique : 1-800-667-4511
Québec : 1-888-588-1212
Ontario et Ouest canadien : 1-800-355-9133

Nous continuons d'évaluer la situation et nous vous fournirons des solutions de remplacement afin d'assurer la continuité de nos services. Des mises à jour seront affichées régulièrement sur notre site Web au www.medavie.croixbleue.ca. Nous vous remercions de votre compréhension.

Cette publication vise à informer nos clients et les intervenants clés des nouvelles de l'industrie qui pourraient avoir une incidence sur les garanties collectives. Pour obtenir plus de précisions à cet égard, veuillez communiquer avec votre représentant de Croix Bleue Medavie.

Consultez notre site Web www.medavie.croixbleue.ca

Contactez-nous



Pour vous désabonner, s.v.p [cliquez-ici](#).

Réalisé par [ADNETIS](#)